DEPARTEMENT DU FINISTERE

Envoyé en préfecture le 28/04/2026
Reçu en préfecture le 28/04/2026
Publié le
ID : 029-212900054-20260428-2026042702-DE

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du lundi 27 04 2026

***

Extrait de délibération

***

Le lundi 27 avril 2026 à 18 heures et 32 minutes, les membres du Conseil municipal, légalement convoqués le 21 avril 2026, se sont réunis dans la salle du Conseil municipal en mairie, 44 route de l'Isle à Baye, sous la présidence de Pascal Bozec, Maire de Baye.

Nombre de conseillers

En exercice : 15
Présents : 12
Votants : 14

Etaient présents à l'appel nominal :

M. BOZEC Pascal, M. AMEEL Philippe, Mme JARNO Sidonie, Mme LE GARREC Virginie, Mme LAVOLEE Sybille, M. RONCIERE Nicolas, Mme DEREDEL Guénaëlle, M. MAO Sullivan, Mme SABOURDY Stéphanie, M. LE BORGNE Yves, M. HAMONIAUX Jacky

Mme MAREC Perrine est arrivée après l'appel nominal à 18h35

Etaient représentés :

Conformément à l'article L.2121-20 du Code général des collectivités territoriales, Mme LAONET Anne (donne pouvoir à Mme SABOURDY Stéphanie), M. PENVEN Sébastien (donne pouvoir à M. LE BORGNE Yves

Etaient absents et excusés : M. MAGUER Mikaël

A été désigné secrétaire de séance :

Conformément à l'article L.2121-15 du Code général des collectivités territoriales, madame JARNO Sidonie

OBJET : Délibération n°20260427_02 – Vote du budget primitif 2026 de la commune

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal le projet de Budget Primitif 2026 accompagné des documents propres à justifier les propositions :

Envoyé en préfecture le 28/04/2026
Reçu en préfecture le 28/04/2026
Publié le
ID : 029-212900054-20260428-2026042702-DE

Dépenses / Recettes

- Section de fonctionnement : 929 915,96 €
- Section d'investissement : 649 030,16 €

Le Maire propose aux membres du Conseil municipal de voter le projet du Budget Primitif 2026.

Après avoir délibérer, à l'unanimité le Conseil municipal approuve.

Le secrétaire de séance
Sidonie JARNO

Le Maire
Pascal BOZEC

MAIRIE de BAYE
29 (Finistère)